

Recyclage Habilitation Electrique BS BE Manoeuvre

Public

Personnel d'exploitation ou d'entretien « non électricien » appelé à effectuer des opérations simples, intervention de remplacement et de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages électriques et ayant suivi la formation initiale

Objectifs

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement simples, des manœuvres dans le respect des textes réglementaires.

Pré-requis

- ✓ Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Moyens pédagogiques

- ✓ Apport théorique, études de cas ;
- ✓ Exercices pratiques
- ✓ Les méthodes pédagogiques pourront si possible être adapté aux personnes en situation de handicap.

Contact :

Stéphane SIMON
06.14.21.21.38.

Durée formation
10,5 heures

Nombre de personnes
De 1 à 12 personnes

Contenu de la formation

Les limites de son titre d'HABILITATION (autorisation et interdictions, zones, etc.).

- Réaliser les OPERATIONS correspondant à son titre d'HABILITATION.
- Repérer la ZONE DE TRAVAIL qui lui a été définie.
- Appréhender une ZONE DE VOISINAGE (zone 1 ou zone 2) ou une ZONE DES OPERATIONS ELECTRIQUES BT (zone 4).

Les instructions de sécurité spécifiques aux OPERATIONS de son titre d'HABILITATION.

- Respecter et faire respecter les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

Les équipements de protection collective (barrière, ECRAN, banderole, etc.).

- Reconnaître les signalisations et les repérages associés.

Les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.

- Si nécessaire, identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux OPERATIONS.

- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.

Les étapes de la mise en sécurité d'un circuit (pour les BS).

- Réaliser la MISE HORS TENSION pour son propre compte (PRE-IDENTIFICATION, SEPARATION, CONDAMNATION).
- Effectuer la VERIFICATION D'ABSENCE DE TENSION (VAT).
- Réaliser une remise sous tension.

Les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION DE REMPLACEMENT ET DE RACCORDEMENT (pour les BS).

- Délimiter, et signaler la ZONE D'INTERVENTION.
- Respecter et faire respecter les règles et les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

La conduite à tenir en cas d'accident corporel.

La conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique

Modalités, délais d'accès et tarifs

- ✓ Modalité d'accès : Formation professionnelle continue
- ✓ Délai : Selon date définie dans la convention de formation
- ✓ Tarifs : Selon grille des tarifs.

Modalité d'évaluation et document(s) post formation

- ✓ Document(s) fin de formation : Attestation de formation.
- ✓ Evaluation formative : Mise en situation professionnelle et questionnaires ou questionnements lors du parcours de formation.
- ✓ Evaluation sommative : QCM et mise en évaluation pratique.